



DIRECTION DE L'ATTRACTIVITÉ ET DE L'EMPLOI

2024 DAE 76 – Conventions et subventions de fonctionnement (109 000 euros) en faveur de 12 structures de l'entrepreneuriat social et renouvellement de l'adhésion à l'association Le labo de l'ESS (2 500€)

PROJET DE DELIBERATION

EXPOSÉ DES MOTIFS

Mesdames, Messieurs,

L'Économie Sociale et Solidaire (ESS) représente environ 10 % de l'emploi privé à Paris à travers ses structures historiques (associations, coopératives, mutuelles, fondations), auquel s'ajoute l'emploi généré par les entreprises d'utilité sociale. Outre qu'elle représente un secteur important et résilient, en termes d'activité et d'emploi, l'ESS est porteuse d'effets sociaux et environnementaux bénéfiques à la vie des Parisiennes et des Parisiens. De surcroît, les structures de l'ESS peuvent jouer un rôle d'aiguillon pour une évolution positive de l'ensemble de l'écosystème parisien, y compris l'économie classique, qui peut être « pollinisée » par des modèles de gouvernance plus démocratiques, des principes de gestion moins focalisés sur le lucre, et des finalités sociale et/ou environnementale fortes données à l'entrepreneuriat.

La présente délibération vise justement à soutenir douze actions relevant de l'économie sociale et solidaire et à adhérer à l'association Le labo de l'ESS.

L'association régionale des **Cigales d'Île-de-France - Clubs d'investisseurs pour une gestion alternative et locale de l'épargne solidaire - (93 100)** a pour mission de fédérer, animer, développer et coordonner l'action de clubs parisiens qui collectent l'épargne de Parisien.ne.s désirant investir dans des entreprises naissantes du territoire, porteuses d'un projet économique à impact social. L'association fait le lien entre les épargnant.e.s et les porteurs et porteuses de projets, notamment en organisant des « bourses aux projets » bimestrielles, puis en veillant à l'accompagnement des projets.

En 2022, les clubs Cigales en Île-de-France ont investis 53 500€ auprès de 21 projets (2 548€ en moyenne par projet). 17 clubs (232 membres) sont gérés par l'association, dont 6 à Paris (80 membres).

En 2024, la structure souhaite poursuivre son action en développant les clubs en Île-de-France et plus particulièrement à Paris en détectant des projets potentiellement finançables par les clubs. Elle souhaite aussi organiser une Bourse aux projets spécialement dédiée aux jeunes entrepreneurs de l'ESS. Considérant l'intérêt que présente ce projet pour la Ville de Paris, je vous propose de

m'autoriser à signer une convention avec cette structure et de lui accorder au titre de 2024 une subvention de fonctionnement de 12.000 euros.

L'association **Café associatif Pernety (75 014)**, gère et anime le Moulin à Café, qui a été créé en 2006 dans le 14^{ème} arrondissement, à l'initiative d'habitants du quartier, désireux de créer un lieu de restauration partagée et conviviale (70 repas servis par jour en moyenne), ouvert à tous, mais aussi de promotion de la citoyenneté, de la mixité sociale et de l'éducation populaire. Le Moulin à Café est situé non loin du quartier prioritaire Didot-Porte de Vanves et propose de nombreuses animations, dont des activités liées à l'économie sociale et solidaire. La structure compte environ 1 000 adhérents.

En 2024, la structure se propose de poursuivre son activité de restauration bio, en circuit court et à petit prix, ainsi que sa programmation spécifique à l'ESS avec des animations socioculturelles gratuites sur les sujets de la solidarité, de la culture pour tous, de l'éducation populaire, de la sensibilité aux enjeux environnementaux, du bien-être et de l'engagement bénévole.

Considérant l'intérêt que présente ce projet pour la Ville de Paris, je vous propose de m'autoriser à signer une convention avec cette structure et de lui accorder, au titre de 2024, une subvention de fonctionnement de 10.000 euros.

L'association **Caracol (75 011)**, créée en 2018, a développé, notamment à Paris, un modèle original d'habitat intercalaire. Elle prend en gestion des biens immobiliers vacants et les met temporairement à disposition de colocataires, notamment des réfugié.e.s, des étudiant.e.s, des jeunes actifs, favorisant ainsi la mixité sociale. CARACOL gère actuellement trois colocations à Paris : dans le 13^e arrondissement, dans le 14^e (Village Reille), dans le 19^e. L'association a ouvert une nouvelle antenne à Paris en 2023 afin de gérer le réseau de colocations et d'assurer son développement. Au total, 44 personnes ont bénéficié d'une colocation Caracol à Paris en 2023.

En 2024, la structure prévoit de doubler le nombre de places ouvertes pour en atteindre 100. Pour cela, elle souhaite recruter un.e responsable d'antenne et deux chargé.e.s de missions en charge de l'animation et de la gestion de projets.

Considérant l'intérêt que présente ce projet pour la Ville de Paris, je vous invite à m'autoriser à signer une convention avec cette structure et à lui accorder au titre de 2024 une subvention de fonctionnement de 20 000 euros.

L'association **Centre des Jeunes, des Dirigeants, des Acteurs de l'ESS - CJDES (75 015)**, est un réseau de dirigeants et cadres de l'économie sociale engagés dans un projet collectif et citoyen. Carrefour d'échanges et de réflexion, il a pour principale mission de transmettre la culture et les valeurs de l'économie sociale et solidaire. L'association propose d'organiser deux événements :

- Le Prix des Mémoires de l'ESS a été créé en 2016 à l'initiative du CJDES afin d'encourager et soutenir les étudiant.e.s qui font le choix de mener leurs travaux d'études sur des enjeux relatifs à l'Économie Sociale et Solidaire (ESS). 33 mémoires ont été déposés pour cette sixième édition (1/3 sont issus d'établissements parisiens). Une plateforme dédiée permet d'accéder aux mémoires, au-delà du cercle universitaire. Les mémoires primés alimentent l'une des premières bases de données publiques des mémoires consacrés à l'ESS en France.

-La Nuit des Etudiant.e.s Solidaires : cet événement a pour objectif de mettre en relation des organisations engagées en faveur de l'ESS et des étudiants qui en partagent les valeurs. Le CJDES pilote le comité d'organisation, qui regroupe une

dizaine d'associations étudiantes et structures de jeunes de l'ESS. Il s'agit de donner la parole aux jeunes dans des ateliers de type « world café » portant sur des sujets de réflexion variés.

Considérant l'intérêt que présente ce projet pour la Ville de Paris, je vous invite à m'autoriser à signer une convention avec cette structure et à lui accorder au titre de 2024 une subvention de fonctionnement de 5 000 euros.

L'association **Football Écologie France** (69 003), intervient auprès des clubs de football pour limiter l'impact de la pratique de ce sport sur l'environnement. En mettant en oeuvre les ateliers de « La Fresque Écologique du Football », cette association contribue à la sensibilisation d'un large public sur les enjeux environnementaux de leur activité sportive et à la diffusion de bonnes pratiques. Les clubs adhérents peuvent bénéficier d'outils (e-learning, guide de l'éco-supporter, référentiel sur les bonnes pratiques) et d'un accompagnement à la mise en oeuvre d'un plan d'action environnemental. L'association a été lauréate de l'édition 2022 des Trophées parisiens de l'ESS.

Elle déploie en 2023 et 2024 des stands TousEcoSupporters dans 16 villes en France, dont Paris. Ce stand sera présent lors d'événements habituels du football amateur, lors d'événements habituels du football professionnel mais surtout sur 16 fans zones de villes qui accueillent (ou non) des matches de football durant les Jeux Olympiques 2024.

Considérant l'intérêt que présente ce projet pour la Ville de Paris, je vous propose de m'autoriser à signer une convention avec cette structure et de lui d'accorder au titre de 2024 une subvention de fonctionnement de 10.000 euros.

La SAS agréée ESUS La Ruche Développement (75 020), créée en 2014, constitue à la fois un réseau de coworking, un incubateur, un accélérateur, une communauté et un réseau national, qui vise à rendre accessible l'entrepreneuriat et accompagne particulièrement les projets à fort impact social et environnemental positif. La structure intervient sur toutes les phases de création d'une entreprise sociale : la sensibilisation avec l'organisation de « bootcamp » de deux jours, la pré-création d'activité avec le programme Coup d'envoi et la post-création pour l'entrepreneuriat féminin avec le dispositif Les Audacieuses.

En 2024, la structure initie un nouveau programme d'accompagnement avec le dispositif « Édicule solidaire », qui s'inscrit dans le cadre du projet d'aménagement par La Ruche de l'édicule des égouts de Paris situé place du Guignier (20^e), propriété de la Ville et objet d'une convention d'occupation du domaine public.

Une fois réaménagé, ce lieu situé en face des locaux de La Ruche Paris fera office de boutique de proximité pour offrir à des entrepreneur.e.s à impact en phase de consolidation de leur activité la possibilité de bénéficier d'un lieu pour exposer et vendre pendant au maximum trois semaines, en contrepartie du versement d'une contribution de 300 euros hors taxes par semaine. Ils bénéficieront d'une communication réalisée par La Ruche pendant la durée de l'occupation de l'édicule, d'un accompagnement logistique pour l'installation et de trois rendez-vous avec des experts (juridique, en gestion financière, etc.) du réseau de La Ruche. Deux appels à projets seront organisés par La Ruche afin de sélectionner 12 entrepreneurs bénéficiaires.

Considérant l'intérêt que présente ce projet pour la Ville de Paris, je vous propose d'accorder à cette structure, au titre de 2024, une subvention de fonctionnement de 10.000 euros.

L'association **Les amis de la place Clichy (75 018)** a organisé le festival Mix!té Place Clichy du 4 au 10 juin 2024. Pendant sept jours, de nombreuses animations sont organisées comme des projections dans plusieurs cinémas, des ateliers artistiques, des débats, des balades culturelles, un concert. L'accent a été mis sur le sport en lien avec les JOP. Une journée consacrée au "village de l'ESS" vise à permettre à des structures des arrondissements voisins de proposer des animations pédagogiques et ludiques afin de sensibiliser les habitants aux problématiques environnementales et sociales.

Considérant l'intérêt que présente ce projet pour la Ville de Paris, je vous propose d'accorder à cette structure, au titre de 2024, une subvention de fonctionnement de 4.000 euros.

L'association **Les Amis de l'ESS'pace (75 013)** anime depuis 2017, dans des locaux d'une surface de 480 m² mis à disposition par la Ville de Paris, un tiers-lieu qui rassemble un espace de coworking et un espace bar/restaurant/événementiel. Situé dans le quartier Paris Rive Gauche, dans le 13^{ème} arrondissement de Paris, cet espace a pour objectif d'être un lieu de coopération, de créativité, de soutien aux initiatives de l'ESS et de vie étudiante. Dans la continuité de cette démarche, l'association œuvre à structurer le réseau local de l'économie sociale et solidaire, « La Tresse », destiné à favoriser l'interconnaissance entre les acteurs, à accompagner l'émergence de projets sur le territoire et à accompagner la montée en compétences des acteurs. Fin 2023, elle compte 118 structures membres. La structure souhaite maintenir ses activités déjà existantes en 2024. Considérant l'intérêt que présente pour la Ville, la poursuite du développement de ce réseau des acteurs de l'ESS dans le sud de Paris, je vous propose d'attribuer à cette structure, au titre de 2024, une subvention de fonctionnement d'un montant de 10.000 euros.

L'association **#Talents15 (75 015)** a pour objet d'accompagner les entrepreneurs et innovateurs sans distinction, pour les aider à faire émerger, créer, concrétiser et développer leur projet. Constituée autour de mentors d'horizons divers et mettant à disposition des compétences variées, elle accompagne de manière personnalisée les porteurs de projets parisiens sélectionnés, dès les premiers stades de conception, de recherche de financement, de structuration et de mise en œuvre de leur projet ESS. Le suivi dure six mois renouvelables et donne lieu à des rendez-vous réguliers et à des bilans mensuels.

L'association a accompagné cinq projets en 2022 et 10 en 2023. L'objectif est d'atteindre 20 projets suivis en 2024.

Considérant l'intérêt que présente ce projet pour la Ville de Paris, je vous propose d'accorder à cette structure, au titre de 2024, une subvention de fonctionnement de 3.000 euros.

L'association **Tout autre chose (75 009)** exploite un café associatif dans un local situé 40 rue Milton dans le 9^e arrondissement. Elle a pour objet la création et le renforcement de liens sociaux entre les habitants du quartier, dans le cadre d'un lieu convivial ouvert à tous proposant diverses activités et services, dont des groupes de discussion et d'échange, des prêts gratuits de livres, la mise à disposition d'ordinateur(s) et accès Internet, le soutien scolaire, l'écoute et des services gratuits d'assistance administrative et d'écrivain public pour les personnes en situation difficile. L'association emploie 3 ETP salariés (bientôt 2,5 ETP) et compte 114 bénévoles actifs et 377 adhérents. En 2023, elle a dénombré 6250 participations aux événements qu'elle a organisés et 457 bénéficiaires.

Jusqu'à la fin 2022, l'association proposait une activité de restauration, qui a dû être mise en pause en raison du contexte inflationniste.

En 2024, la structure souhaite continuer d'exploiter son café associatif et d'œuvrer en faveur du lien social dans le 9^e arrondissement. Après avoir été accompagnée dans le cadre d'un Dispositif local d'accompagnement (DLA), elle prévoit de relancer son activité de restauration de manière professionnelle prochainement (précédemment, l'activité était gérée par des bénévoles) et d'avoir un budget à l'équilibre en deux ans.

Considérant l'intérêt que présente ce projet pour la Ville de Paris, je vous propose d'accorder à cette structure, au titre de 2024, une subvention de fonctionnement de 5.000 euros.

L'association **Union des employeurs de l'économie sociale et solidaire - UDES** (75 012) regroupe 22 groupements et syndicats d'employeurs (associations, mutuelles, coopératives) et 16 branches et secteurs professionnels. Avec plus de 32 000 entreprises, employant plus d'un million de salariés, l'UDES est la seule organisation multiprofessionnelle de l'économie sociale et solidaire. L'UDES anime notamment l'Espace régional de dialogue social (ERDS) de l'ESS en Ile-de-France, qui est un lieu de définition et de suivi de projets concertés réunissant représentants des syndicats d'employeurs de l'ESS et représentants des syndicats de salariés. Il comprend l'UDES, la CFDT, la CFTC, la CFE-CGC, et la CGT. L'ERDS Ile-de-France souhaite mettre en oeuvre un plan action pluriannuel, dont l'objectif est l'accompagnement des entreprises de l'ESS en matière de développement de l'emploi et des compétences. Il s'agit d'anticiper les problématiques liées aux besoins d'évolution dans les activités et les organisations de travail au regard des transitions solidaire et écologique. Au préalable, en 2024, l'ERDS souhaite réaliser un diagnostic territorial, prospectif, partagé et paritaire sur les transitions et mutations actuelles.

Les partenaires sociaux souhaitent que cette étude puisse identifier les situations de croisements des enjeux qui sont liées à la transition écologique et numérique et analyser les pratiques qui peuvent en découler afin d'aider les entreprises de l'ESS à adapter leur modèle socio-économique.

Considérant l'intérêt que présente ce projet pour la Ville de Paris, je vous propose d'accorder à cette structure, au titre de 2024, une subvention de fonctionnement de 1.000 euros.

L'association **Union Régionale des SCOP Ile-de-France, Centre-Val de Loire et DOM-TOM - URSCOP** (75 013), créée en 1938, est adhérente à la Confédération Générale des SCOP, qui regroupe les 12 unions régionales de France. L'URSCOP d'Ile-de-France a pour mission de représenter et de faire connaître les SCOP de la région, d'encourager leur création et leur développement, tout en favorisant les échanges entre les entreprises adhérentes elles-mêmes. L'association promeut la création de coopératives, majoritairement par des demandeurs d'emploi, ou à partir d'associations souhaitant évoluer vers un nouveau modèle économique. Il s'agit aussi d'entreprises reprises par leurs salariés, afin de sauver l'outil de travail et de maintenir l'emploi, et enfin, d'entreprises en bonne santé financière, dont les dirigeants, proches de la retraite, souhaitent proposer le rachat à leurs salariés. L'URSCOP apporte une réponse précise, concrète et opérationnelle aux interrogations des porteurs de projets coopératifs concernant la gouvernance, les domaines juridique et financier.

L'URSCOP propose également une plate-forme destinée à la promotion, au développement et à la consolidation des coopératives (Scop et Scic) à Paris. Celle-ci comporte cinq modalités :

- organiser des rencontres régulières, de temps de travail et d'événements, destinés à sensibiliser les différents réseaux de la création ou la reprise d'entreprises, de l'économie classique et de l'économie sociale et solidaire, pour faire connaître le statut Scop et Scic comme solution crédible pour « entreprendre autrement » ;
- proposer un espace gratuit d'information aux porteuses ou porteurs de projet parisiennes et parisiens, avec des informations collectives organisées au moins une à deux fois par mois. L'objectif en 2024 est d'atteindre 70 personnes accueillies ;
- mettre en place des actions d'accompagnement de porteuses et porteurs de projet vers la création ou la reprise en Scop et en Scic de l'idée de départ jusqu'à l'immatriculation de la société. L'objectif en 2024 est d'accompagner 30 projets ;
- proposer aux 158 coopératives parisiennes un soutien sous la forme de conseils, d'accompagnements individualisés, de formations et d'animations de réseaux dans les domaines juridique, financier, et de gouvernance. Ce soutien des coopératives est particulièrement nécessaire pour consolider l'héritage coopératif parisien. L'objectif en 2024 est d'accompagner 100 structures ;
- diffuser de manière élargie des modèles de Scop et de Scic vers le « grand public », au-delà des acteurs de l'entrepreneuriat et de l'ESS.

En 2023, l'URSCOP a tenu 23 réunions d'information dans ses locaux à Paris qui ont permis de sensibiliser 160 personnes. L'association a également étudié 33 projets parisiens de création de SCIC ou de SCOP dont 10 ont aboutis et ont créés 51 nouveaux emplois sur le territoire. Enfin, 163 coopératives parisiennes ont sollicité l'URSCOP pour des problématiques juridiques, économiques ou de gouvernance.

Considérant l'intérêt que présente ce projet pour la Ville de Paris, je vous propose de m'autoriser à signer une convention avec cette structure et de lui accorder au titre de 2024 une subvention de fonctionnement de 19.000 euros.

Je vous propose enfin que la Ville de Paris adhère à l'association **Le Labo de l'économie sociale et solidaire** (75007), dont la cotisation annuelle s'élève à 2.500 euros. Le Labo de l'ESS, créé en 2010, est devenu le laboratoire d'idées et de solutions pour faire connaître et développer cette économie respectueuse de l'Homme et de l'environnement.

Je vous prie, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir en délibérer.

La Maire de Paris